

Nice, le 2 octobre 2015

INVITATION PRESSE**MARCHE IMMOBILIER DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR****BILAN 1^{ER} SEMESTRE 2015 ET PERSPECTIVES**

L'Observatoire Immobilier d'Habitat de la CCI Nice Côte d'Azur a le plaisir de vous convier à la présentation de l'activité immobilière, au cours du 1er semestre 2015 pour la Métropole Nice Côte d'Azur et les perspectives.

Pour la première fois, un état des lieux du marché locatif sera également présenté.

JEUDI 8 OCTOBRE 2015 A 18 H
POLE UNIVERSITAIRE ST JEAN D'ANGELY (GRAND AMPHITHEATRE BATIMENT ISEM)
24 AVENUE DES DIABLES BLEUS A NICE

Interviendront notamment :

Pour l'OIH

- **Jean-Marie EBEL** – Président de l'Observatoire Immobilier d'Habitat Côte d'Azur
- **Frédéric PELOU** – Président de la Fédération Nationale de l'Immobilier Côte d'Azur
- **Michel PUY** – Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Côte d'Azur et de la Corse
- **Philippe GAUTIER** – Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes
- **Patrick PONCET** – Directeur des Affaires Immobilières de la Banque Populaire Côte d'Azur
- **Yves FASANARO**, Directeur général de la CAFAM (Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes)

Et

Pour l'Observatoire des Loyers

- **Dominique ESTROSI –SASSONE** - Présidente de l'Observatoire des Loyers des Alpes-Maritimes, sénateur, Vice-Présidente du conseil départemental, conseillère métropolitaine, maire-adjoint ville de Nice



Nice, le 2 octobre 2015

A propos de l'Observatoire Immobilier d'Habitat :

L'Observatoire Immobilier d'Habitat a pour mission d'apporter aux professionnels de l'immobilier des informations fiables sur la conjoncture immobilière des Alpes-Maritimes. Par l'étude et l'analyse du Marché Immobilier des Alpes-Maritimes, la diffusion des informations à l'ensemble des professionnels de l'immobilier, aux responsables des pouvoirs publics et des collectivités locales, l'OIH entend favoriser les échanges entre professionnels de l'immobilier et décideurs locaux.

Face à la problématique logement qui pénalise les entreprises et l'attractivité de territoire des Alpes-Maritimes, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a mis en place une démarche en faveur du logement des actifs, qui se traduit notamment par un ensemble de propositions relayées par l'ensemble des partenaires de l'OIH, la Fédération Nationale de l'Immobilier Côte d'Azur, la Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Côte d'Azur et de la Corse, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes, la Banque Populaire Côte d'Azur, le Cil Méditerranée, la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes.

A propos de l'Observatoire des loyers des Alpes-Maritimes

Créé en janvier 2013, l'Observatoire des Loyers des Alpes-Maritimes est un outil pérenne et neutre d'observation du marché locatif privé. Il résulte d'une démarche partenariale, associant l'Etat, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes, et les professionnels de l'immobilier.

Outil départemental, il permet de connaître le marché locatif du parc privé à usage d'habitation principale afin de disposer d'outils :

- Pour observer afin d'avoir une parfaite connaissance du marché locatif privé et développer une offre adaptée à notre territoire tendu,*
- Pour informer les particuliers (locataires et propriétaires) et les acteurs publics et privés du logement,*
- Pour aider les collectivités à conduire, affiner et évaluer les politiques locales du logement.*

